



*Les représentants officiels de tourisme du gouvernement canadien ont remis une sculpture d'une oie canadienne, en acier inoxydable, à Mme Bernice Rosmarin, qui a présidé la 6<sup>e</sup> Conférence annuelle et régionale de l'Est organisée par l'American Society of Travel Agents (ASTA) dans le cadre de son congrès tenu récemment à Nassau. A gauche, on aperçoit M. Frank Galipeau, gestionnaire du bureau de l'Office de tourisme du Canada à New York. A droite, M. Douglas Palmer, gestionnaire général de l'OTC pour l'est des E.-U. Quelque 600 délégués ont assisté au congrès. MM. Galipeau et Palmer sont tous deux originaires d'Ottawa. Mme Rosmarin est un agent de voyage d'Edison, New Jersey.*

### En faveur des réfugiés d'Amérique latine

Afin de discuter le sort des réfugiés en Amérique latine, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a rencontré récemment la délégation d'un Comité de représentants de plusieurs Églises préoccupées par la question des droits de l'homme.

Le ministre a assuré le groupe de son grand souci pour les problèmes des réfugiés d'Amérique latine. "La solution à ces problèmes ne peut venir que d'un effort international, a dit le ministre, et le Canada continue de prendre une part très active en ce sens, en étroite coopération avec le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés."

M. Cullen s'est dit d'accord avec les membres de la délégation pour que l'on continue de faire tous les efforts nécessaires afin que l'étude des cas soumis au Canada soit rapidement complétée. Il a rappelé que les réfugiés choisis par le Canada en Amérique latine ne sont pas, contrairement aux autres immigrants, obligés de satisfaire aux critères usuels de sélection. Il a encore assuré le groupe que tous les cas,

soumis par le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés aux bureaux canadiens en Amérique latine, sont soigneusement étudiés en se basant sur la définition du statut de réfugié incluse dans la Convention des Nations Unies sur les réfugiés.

Le ministre a rappelé au groupe l'importance de prendre les précautions nécessaires pour s'assurer que des terroristes ou des criminels n'entrent pas au pays. (Depuis le début du programme spécial dont ont bénéficié les réfugiés de l'Amérique latine, seulement quelque 10 pour 100 des demandes ont été refusées pour des raisons de sécurité.)

Cependant, le ministre a signalé qu'il reçoit de fréquents rapports sur la situation en Amérique du Sud et qu'il surveille les événements de près; il a assuré ses interlocuteurs que "si la situation se détériorait sérieusement pour les réfugiés de l'Amérique latine, le Canada, en collaboration avec le haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, envisagerait alors l'adoption de mesures additionnelles."

Rappelons que le Canada a accepté, pour établissement permanent, plus de réfugiés sud-américains que tout autre

pays. Au 31 décembre 1976, l'admission de 5 360 personnes avait ainsi été autorisée. Ces chiffres incluent 91 prisonniers politiques et quelque 200 membres de leurs familles, acceptés à la faveur d'un programme spécial mis sur pied au bénéfice des prisonniers politiques du Chili. Ce programme spécial se poursuit. Le gouvernement a déjà consacré quelque 2 400 000\$ pour aider les réfugiés de l'Amérique du Sud à s'établir au Canada.

### Entente fédérale-provinciale pour la recherche d'uranium

Le gouvernement fédéral et quatre provinces ont signé des ententes qui les engagent à partager les coûts de la recherche d'uranium. On évalue le coût de ces recherches, qui relèvent du programme fédéral-provincial, à 3 584 000\$, montant dont la moitié proviendra du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ces ententes visent des levés qui auront lieu au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique.

Des travaux de recherche d'uranium effectués l'été dernier en vertu de ce programme ont amené la découverte de plusieurs régions où les quantités d'uranium sont supérieures à la moyenne relevée au Manitoba. L'exploration a, du coup, pris de l'expansion. D'autres travaux sont en cours dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon; on les évalue à 2,47 millions \$.

Voici la liste des ententes conclues: *Nouveau-Brunswick* (180 000\$). Cette entente prévoit la réalisation de levés destinés à cartographier la répartition de l'uranium sur une surface de 16 000 milles carrés dans cette province.

*Ontario* (1 740 000 \$). Cette entente prévoit des levés géophysiques aériens et géochimiques au sol sur 140 000 milles carrés des régions est et nord-est de cette province au cours des cinq prochaines années.

*Saskatchewan* (1 064 000 \$). Cette entente prévoit des levés géophysiques et géochimiques aériens, au sol et souterrains sur plus de 100 000 milles carrés dans cette province. Il s'agit d'un programme quinquennal.

*Colombie-Britannique* (600 000 \$). Cette entente quinquennale prévoit des levés géochimiques au sol destinés à déceler la répartition de l'uranium dans les sédiments fluviaux sur plus de 50 000 milles carrés de surface.